

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 AVRIL 2018

Date de la convocation : 12 avril 2018

Date d'affichage : 12 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

Présents : Robert BESANÇON, Vincent BLANCHOT, Jacky CADOT, Clément CONTINANT, Laurence FOURNIER, Stéphane GAUCHER, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Bruno LÉOTIER Nicolas MENNETRIER, Robert MOCQUARD, Nancy MOLIÈRES, Denis PHILIPPE, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD.

Représentés : Véronique DUCHAMP par Jacky CADOT, Marion HORNBECK par Clément CONTINANT, Ninetta NUNINGER par Patricia HONNET, Valérie PELLERIN par Nicolas MENNETRIER, Christine ROBILLARD par Marcel SPILMANN.

Secrétaire : Monsieur Denis PHILIPPE

Le compte-rendu de la séance du 12 mars est lu et approuvé à l'unanimité

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- Vote la DM 1 à apporter au BP 2018 qui modifie la présentation de la section d'investissement suite aux observations de la Préfecture
- Emet un avis favorable sans réserve, ni observation sur le dossier d'enquête publique relatif au projet d'installation d'une unité de valorisation énergétique à La Chapelle Saint Luc
- Décide des nouveaux horaires du groupe scolaire à la rentrée de septembre 2018 (8h30-11h30/13h30-16h30) suite au retour de la semaine d'école à 4 jours. Il accepte par ailleurs les modifications à apporter au règlement intérieur de l'accueil de loisirs qui en découlent
- Attribue le marché de restauration scolaire à la société ELITE à compter du 1^{er} mai 2018
- Modifie la création des emplois comme présenté lors de la réunion de décembre suite à une erreur matérielle
- Accepte d'étendre la zone 1AUY, sur le RD 15, entre la zone artisanale et le futur site de la Chanvrière et de la fixer à 5 ha pour répondre à la demande de Troyes Champagne Métropole
- Fixe les tarifs du Marché de Noël pour les exposants comme suit :
 - 1 € la table pour les emplacements intérieurs (table salle des fêtes ou équivalent)
 - 1 € du mètre pour les emplacements extérieurs (stand)

Informations et questions diverses

Le Maire :

- informe le conseil municipal qu'il réunira les administrés qui se sont fait connaître pour participer à l'opération « voisins vigilants » et ce en présence du commandant de la gendarmerie de Barberey et du policier municipal.

- Il a reçu le bilan des interventions de la Gendarmerie sur le territoire, qui se chiffre à 52 à comparer aux 30 de 2016, dont 36 cambriolages.

Nicolas MENNETRIER

- Les travaux relatifs au transfert de la bibliothèque dans la maison champenoise située rue Henri Rodin viennent de commencer – le gros œuvre sera effectué durant les vacances scolaires pour minimiser la gêne occasionnée aux parents d'élèves
- Les travaux d'aménagement du futur atelier avancent efficacement ; celui-ci devrait pouvoir déménager d'ici un mois – la salle du RAM et la salle de réunion à l'étage sont en cours de finition
- Il va lancer la consultation pour les travaux de réhabilitation des vestiaires tennis (fermeture et mise en sécurité) sachant que les travaux devraient pouvoir commencer avant les vacances d'été

Patricia HONNET informe le conseil municipal que la dernière phase de l'aménagement du centre bourg (aménagement du pont de la Seine) aura lieu durant les vacances scolaires. Le pont sera complètement fermé à toute circulation et des déviations seront organisées par Payns et Barberey.

Mme FOURNIER ajoute à ce propos qu'un flyer sera distribué le week-end prochain pour informer les lyotains de cette restriction, complété par la pose de panneaux d'entrée de ville. Un article devrait paraître dans la presse. L'information est également prévue dans le bulletin et la newsletter.

Jean-Philippe HASS présente les dernières activités de la vie locale :

- Ouverture de l'atelier échecs le lundi
- Balade bucolique avec la collaboration de l'atelier cuisine le 17 mai
- Journée sports et bien-être le 22 septembre

Marie-Laure HRVOJ

- Informe le conseil que la Préfecture va envoyer prochainement l'accusé réception du dossier complet pour la demande de subvention formulée pour les travaux de voiries à Grange l'Evêque, ce qui va permettre le démarrage des travaux.
- Le démantèlement du château d'eau situé rue aux Mures devrait avoir lieu prochainement : elle informe le conseil que le terrain ainsi libéré étant communal, il intéresserait plusieurs acheteurs.
- Les travaux d'élagage sont en cours
- Pour répondre à la question de Mme STOLTZ, elle ne peut toujours pas donner la date d'installation de la borne électrique prévue place de l'église alors que toutes les autorisations sont données

Jacky CADOT relève avec satisfaction le succès de la chasse à l'œuf.

Liliane VOYARD fait remarquer la présence de trous rue des Hauts du Moulin : Mme HRVOJ lui répond qu'elle est attente d'une date d'intervention de la société retenue pour remédier à ce problème. Elle ne manquera pas de communiquer la date d'intervention pour permettre aux élus intéressés de venir constater l'efficacité de la solution proposée par la société.

Clément CONTINANT s'inquiète de la qualité de l'eau et de l'état d'avancement des travaux prévus à Payns sur le réseau pour régler ce problème de présence de nitrates. Mme HRVOJ, nouvelle présidente du COPE de St Lyé / Payns fait part de ses difficultés suite à la démission du Président et l'inertie du maître d'œuvre. Elle est en contact permanent avec le SDDEA mais le dossier s'avère très complexe, et elle convient d'une perte de temps importante. Elle ose espérer une fin de travaux d'ici 9 mois. Elle signale que la commune dispose toujours d'un stock d'eau et se demande s'il faut approvisionner l'accueil de loisirs et les écoles.

Robert BESANCON demande au Maire de solliciter le Département pour couper les bosquets qui gênent la visibilité des exploitants agricoles dans la traversée de la RD 619.

Denis PHILIPPE

- s'inquiète de savoir si une suite est donnée à tous ces administrés qui se plaignent de remontée d'eaux usées lors des inondations. Mme HRVOJ a sollicité le COPE de Barberey, dont elle est membre : un courrier sera adressé aux sinistrés pour les inviter à poser à leur frais un clapet anti-retour, ce qui interpelle Mr GAUCHER estimant que ce n'est pas aux particuliers de prendre en charge cet aménagement.
- Tient à informer le conseil de la construction de plusieurs pavillons sur le hameau partie Macey. Il s'inquiète de ce fait de l'écoulement des eaux pluviales, qui est favorisée par la pente naturelle sur ce secteur

Véronique STOLTZ suggère d'instaurer des horaires de marché différents selon les saisons et regrette qu'en rentrant de Troyes à 12h30, le marché soit fermé. Mr MENNETRIER répond qu'il est impossible d'empêcher les commerçants de partir d'autant s'ils n'ont pas effectué un chiffre d'affaires satisfaisant.

Laurence FOURNIER fait un point des actions de communication :

- La maquette du bulletin est en cours de réalisation : la distribution est prévue dans les jours à venir
- La charte graphique est en cours et devrait permettre de ce fait la réalisation de panneaux de rues et de vêtements de travail pour le service technique
- Le prochain bulletin est prévu pour l'été

Bruno LEOTIER

- Demande si une démostration est prévue : Mme HRVOJ lui répond qu'elle a eu lieu semaine dernière
- Il souhaite connaître la fréquentation des bus de ville. Le Maire lui précise qu'un premier comptage en février a listé 32 utilisateurs par jour de la ligne ST Lyé/ Troyes ; un second est prévu début mai. Il précise que les résultats sont supérieurs aux attentes de TCM.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h.

Fait à Saint-Lyé, les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Marcel SPILMANN